



28 février 2025

Approches de prévention contre les représentations de la masculinité qui favorisent la violence

Rapport en exécution du mandat d'analyse
du Conseil fédéral sur la prévention des homicides de femmes dans le contexte domestique

1. Situation de départ

Dans son rapport « Homicides des femmes dans le contexte domestique : causes et mesures » du 10 décembre 2021 donnant suite au postulat 19.3618 Graf Maya, le Conseil fédéral constate que le nombre d'homicides est certes faible en Suisse, mais que les homicides au sein du couple représentent une part élevée de tous les homicides, soit environ 40 pour cent. Les victimes d'homicides au sein du couple sont à 90% des femmes ; 90 % des personnes auteures sont des hommes.

Pour le Conseil fédéral, la lutte et la prévention des actes de violence graves doivent se faire à différents niveaux. Il s'agit notamment de renforcer la prévention et le dépistage précoce, d'améliorer l'analyse des risques et le soutien aux victimes de violence domestique et d'agir sur les représentations de la masculinité qui favorisent la violence.

1.1. Mandat d'analyse

Le Conseil fédéral avait défini différentes mesures à cet effet. Il a notamment chargé le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG d'analyser quelles mesures la Suisse pourrait mettre en œuvre pour agir sur les représentations de la masculinité qui favorisent la violence afin d'avoir un impact préventif.

Les représentations de la masculinité désignent les convictions et les attitudes selon lesquelles certaines qualités et comportements sont intrinsèquement masculins. Ces attributions peuvent inclure des comportements violents ou des attitudes légitimant la violence et peuvent être attribuées à soi-même ou à des tiers. L'expression « représentations de la masculinité favorisant la violence » souligne que de telles croyances et attitudes peuvent être liées à une augmentation des comportements violents. Ce lien a été présenté dans différentes études scientifiques¹. Les comportements violents peuvent être dirigés contre les autres ou contre soi-même. En Suisse, par exemple, le taux de suicide est environ 2,5 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes². Les représentations de la masculinité favorisant la violence sont en outre liées à des comportements à haut risque avec des conséquences massives pour les personnes concernées, leur entourage et la société dans son ensemble³.

Dans le cadre de cette mission, le BFEG a chargé *econcept* d'identifier des approches de prévention de la violence qui tiennent compte des représentations de la masculinité favorisant la violence et de proposer des recommandations pour prévenir la violence en Suisse en agissant sur les représentations de la masculinité qui favorisent la violence, à savoir les revendications de pouvoir, de domination et de possession. Les résultats ont été discutés en janvier 2024 par un groupe d'expertes et experts

¹

- Heilman, Brian & Barker, Gary (2018) *Masculine Norms and Violence : Making the Connections*. Washington, DC.
- Connell, Raewyn (2015) *L'homme fait : construction et crise des masculinités*. Wiesbaden, Allemagne : Springer Fachmedien Wiesbaden.
- Neuhaus, Janine (2011) *Der Einfluss von gewaltlegitimierenden Gendernormen und Merkmalen der Gruppenkonstellation auf aggressives Verhalten bei Jugendlichen*, p. 363.
- Baier, Dirk et al. (2019) "Toxische Männlichkeit" - Die Folgen gewaltlegitimierender Männlichkeitsnormen für Einstellungen und Verhaltensweisen, *Kriminalistik Schweiz*, 73(7), p. 465-471.

² Voir Statistique des causes de décès OFS [Statistique des causes de décès 2023 - Publications GNP](#)

³ Rethinking Economics Lausanne estime le surcoût annuel de la masculinité pour la Suisse à 9,3 millions de francs suisses : [Le coût de la virilité en Suisse.pdf](#)

composé de personnes représentant la Confédération, les cantons, les services spécialisés et la société civile. Ils servent désormais de base aux parties 2 et 3 de ce rapport.

1.2. Derniers développements

Depuis janvier 2024, plusieurs rapports de base et travaux de recherche ont été publiés sur ce thème, qui formulent d'autres propositions d'approches préventives.

Ainsi, dans le cadre du Plan d'action national visant à prévenir et à réduire la radicalisation et l'extrémisme violent 2023-2027, le Centre de compétences männer.ch a publié en janvier 2024, avec le soutien de l'Office fédéral de la police fedpol, une **analyse des dynamiques de radicalisation idéologique masculine**⁴. L'analyse conclut que la surreprésentation statistique des hommes dans les groupes extrémistes est indissociable de la socialisation masculine et de l'orientation vers certaines de ces représentations de masculinité transmises par la culture. L'expertise formule des approches pour la prévention des causes (égalité des chances, équité en matière de formation, approches reflétant la dimension de genre en tant que tâche transversale ainsi que des approches reflétant la dimension de genre dans la pédagogie pour garçons, le conseil aux hommes et la formation des pères). Un cadre d'orientation est présenté sur la manière dont le travail avec les hommes menacés ou radicalisés peut être concrètement conçu en tenant compte de la dimension de genre.

Les résultats publiés en mai 2024 de l'**enquête représentative** répétée de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) et de l'Université de Zurich **sur les attitudes sociopolitiques en Suisse** montrent une augmentation significative des attitudes extrémistes acceptant la violence, qui passent de 5,9 % en 2021 à 9,1 % en 2024. Les hommes sont les plus nombreux à approuver ces attitudes⁵.

En ce qui concerne les jeunes, l'**enquête** régulière de l'Université de Fribourg et de la ZHAW auprès des jeunes constate pour 2024 une tendance à l'augmentation des attitudes misanthropes chez les enfants et les jeunes et recommande de renforcer la réflexion sur ces attitudes afin de prévenir la radicalisation et l'extrémisme⁶.

Une **enquête** publiée en juin 2024 **sur les expériences de violence des jeunes** dans le canton de Vaud⁷ parvient à des résultats similaires à ceux de l'enquête parallèle menée dans le canton de Zurich

⁴ Theunert, Markus (2024) Le facteur M. Masculinité et radicalisation - un cadre de référence pour la pratique. Berne/Zurich. Disponible sur : <https://www.maenner.ch/fr/radicalisation/>

⁵ Baier, Dirk (2024) Entwicklung sozio-politischer Einstellungen in der Schweiz 2018 - 2021 - 2024, disponible sur : <https://digitalcollection.zhaw.ch/handle/11475/30696>

⁶ Baier, Dirk (2024) Kinder und Jugendliche 2024 : Trends und Handlungsempfehlungen, disponible sur : <https://sifg.ch/wp-content/uploads/2024/06/SIFG-3.7.24-Baier-Trends.pdf>

⁷ Stadelmann, Sophie et al. (2024) Etude populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud : Evolution jusqu'en 2022. Lausanne, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique. Disponible sur : <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/358>

en 2022⁸. Selon cette enquête, la part des jeunes de 15 ans qui déclarent avoir été victimes de contrainte sexuelle physique est passée de 2,2 % en 2014 à 5,3 % en 2022. Ces chiffres se réfèrent aux expériences de victimisation dans les 30 mois précédant l'enquête et aux deux sexes. Si l'on considère répondantes, on trouve un taux de prévalence bien plus élevé. Les facteurs de cause constatés sont notamment propres expériences de violence ainsi que des attitudes et des représentations de la masculinité favorisant la violence.

Le **rapport d'étude de l'armée suisse** publié fin octobre 2024 « **Discrimination et violence sexualisée fondées sur le genre et/ou l'orientation sexuelle dans l'Armée suisse** »⁹ montre que la discrimination et la violence sexualisée fondées sur le genre et l'orientation sexuelle sont répandues dans l'Armée suisse. Il ne s'agit pas de cas isolés. Au contraire, la discrimination et la violence sexualisée seraient liées à la culture organisationnelle de l'Armée suisse. Le rapport conclut que les causes de la violence et de la discrimination sont à rechercher dans les représentations de la masculinité qui favorisent la violence, notamment dans la tentative de maintenir les rapports de force actuels spécifiques au sexe. Sur la base des conclusions de l'étude, l'armée a défini des champs d'action et élaboré un plan d'action.

Une **étude du BFEG et du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)** publiée début décembre 2024 montre que le **harcèlement sexuel sur le lieu de travail** est un problème largement répandu en **Suisse**, malgré les mesures de prévention. Un tiers des travailleuses et des travailleurs a déjà été victime de harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Les femmes, les personnes jeunes actives et celles en apprentissage sont particulièrement touchés. Le comportement harcelant émane nettement plus souvent des hommes et plus rarement des femmes. L'étude recommande une meilleure sensibilisation et information des responsables par les employeuses et employeurs, ainsi que la mise en place de structures et de processus d'entreprise clairs, afin d'encourager les personnes concernées à signaler les incidents et à bénéficier d'un soutien. Le BFEG et le SECO vont à cet effet réviser et actualiser leurs documents d'information et de formation.

Le premier **Dialogue national sur la violence, le genre et la discrimination**, qui s'est tenu le 25 novembre 2024 avec des représentants de la Confédération, des cantons et des villes, a été l'occasion de présenter le **rapport intermédiaire du Plan d'action national de la Suisse pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul (2022-2026)**. L'importance d'une approche coordonnée de la prévention et de la lutte contre la violence a été soulignée à cette occasion et une offensive de sensibilisation et de formation continue a été lancée. Les efforts de prévention contre la violence sexospécifique doivent également aborder davantage les causes telles que les stéréotypes de genre.

⁸ Ribeaud, Denis & Lohrer, Michelle (2022). Evolution de l'expérience de la violence chez les jeunes dans le canton de Zurich 1999-2021. Rapport de recherche. Zurich : Jacobs Center for Productive Youth Development, Université de Zurich. Disponible sur : <https://doi.org/10.5167/uzh-219687>

⁹ <https://www.vtg.admin.ch/fr/etude-de-recherche-discrimination-et-violence-sexualisee>

2. Approches de prévention identifiées contre les représentations de la masculinité favorisant la violence

Les résultats du mandat externe montrent que jusqu'à présent, en Suisse et dans les pays voisins, peu d'approches de la prévention de la violence intègrent une perspective spécifique au genre comme dimension centrale, c'est-à-dire quelles prévoient par exemple de travailler sur les représentations de la masculinité qui favorisent la violence.

L'aperçu suivant énumère les approches identifiées par econcept. Les approches sont regroupées par public cible et par niveau de prévention de la violence.

	Jeunes		Adultes	
Prévention primaire - Modifier les conditions d'apparition	Ateliers de prévention pour les jeunes		Formations continues, ateliers, exposés, conférences spécialisées pour les professionnels, les hommes et les parents	
	mannebüro züri	Ateliers pour les classes	mannebüro züri	Exposés pour les professionnels
	Dissens e.V.	Ateliers EQUI-X pour les jeunes	Dissens e.V.	Formations continues EQUI-X pour les professionnels
	Strohalm e.V.	HEROES : atelier pour les classes et formations pour les jeunes hommes	Strohalm e.V.	HEROES : formations continues pour les professionnels
	Association fédérale pour le travail avec les garçons	Magazine en ligne meintestgelände	Association fédérale pour le travail avec les garçons	Réunions pour les professionnels
	Association Poika	Ateliers pour enfants, adolescents et jeunes adultes	Association Poika	Formation continue pour les professionnels
	Association Samara	Ateliers pour enfants, adolescents et jeunes adultes	Association Samara	Formation continue pour les professionnels
	Fondation suisse pour la santé RADIX	As de Cœur /Sortir ensemble et se respecter		
Prévention secondaire - reconnaître et stopper la violence Prévention tertiaire - Limiter les conséquences négatives et les récidives	Programmes pour les jeunes violents		Conseils en matière de violence pour adultes	
	mannebüro züri	Entraînements pour les jeunes hommes	mannebüro züri	Consultations pour hommes
	Association pour les hommes et les questions de genre Steiermark	Conseils pour les jeunes hommes	Association pour les hommes et les questions de genre Steiermark	Conseils pour les hommes et leurs proches
			Fondation MalleyPrairie	Conseil au Centre Prévention de l'Ale

3. Recommandations pour des potentielles approches de prévention

Dans le cadre du mandat externe, le BFEG a donné le mandat de formuler des recommandations sur la manière d'agir préventivement contre les représentations de la masculinité qui favorisent la violence. Les recommandations devaient s'appuyer sur la littérature spécialisée, sur les résultats des entretiens avec les expertes et les experts ainsi que sur les résultats des groupes de discussion avec des représentantes et représentants des milieux scientifiques, des projets de prévention et des services spécialisés et de consultation sur la violence et l'égalité. Le mandat externe a répertorié les 21 approches d'action suivantes, regroupées en sept contextes.

Contexte : grand public

1. **Prise en compte des représentations de genre dans les processus de décision**
Des représentations alternatives du sexe et des rapports de genre doivent être prises en compte dans les décisions importantes pour la société. La dimension de genre doit être davantage prise en compte dans les décisions de la politique, de l'économie et de la société civile. Des quotas doivent être introduits dans le cadre de mesures globales, les organisations de la société civile doivent être intégrées dans les processus de décision et les services spécialisés dans la diversité doivent être renforcés.
2. **Discours sensible au genre**
La prise de conscience de la pertinence de la dimension de genre doit être accrue. Pour ce faire, la dimension de genre doit être prise en compte dans la politique de l'éducation, des médias et de la culture. La réflexion critique sur le genre doit être encouragée dans l'enseignement général ainsi que par des campagnes de sensibilisation. Les organisations politiques doivent être tenues d'agir de manière sensible au genre et les discours sexistes doivent être activement combattus.
3. **Savoir-faire sur le genre et les masculinités dans les professions proches des gens**
Une compréhension du genre et de l'intersectionnalité proche de la réalité doit être encouragée. Les connaissances doivent être transmises dans la formation initiale et continue des professions concernées, les institutions doivent être contrôlées par des services spécialisés indépendants et des services de médiation doivent être mis en place pour les personnes victimes de discrimination. En outre, la recherche médicale sensible au genre et la prévention de la santé spécifique aux hommes doivent être encouragées.
4. **Éducation à la sexualité**
La violence sexualisée et les stéréotypes de genre en matière de sexualité doivent être réduits. Pour ce faire, une éducation sexuelle scientifiquement fondée doit être proposée dès le plus jeune âge scolaire. Les institutions religieuses doivent être tenues de réfléchir à la sexualité et de s'abstenir de discriminer les femmes et les personnes queer. Le droit pénal en matière sexuelle doit être développé, notamment en ce qui concerne le stealthing.
5. **Des espaces publics sûrs et diversifiés**
Les espaces publics doivent être conçus de manière plus sûre et plus inclusive. L'aménagement de l'espace et la planification urbaine doivent se faire de manière participative et intégrer diverses perspectives. L'éclairage doit être amélioré, les lieux cachés réduits et la mixité sociale ainsi que le maintien des espaces sûrs doivent être encouragés.

Contexte : Égalité dans l'État et administration

6. **L'État comme modèle**
L'État doit promouvoir des structures exemptes de stéréotypes et établir des exemples de bonnes pratiques. La représentation démocratique et la diversité dans les institutions publiques doivent être garanties, et l'égalité des salaires et des promotions doit être assurée.
7. **Travail sensible au genre avec les personnes auteures de violences**
Le travail avec les personnes auteures de violence doit refléter le rôle du genre. Les programmes existants doivent être mieux soutenus et leurs coûts pris en charge. Des offres de formation à bas seuil sur la réflexion sur la masculinité doivent être proposées.
8. **Extension de la norme pénale contre la discrimination**
Un article de protection contre la discrimination fondée sur le sexe doit être introduit ou les lois existantes doivent être étendues en conséquence.

9. Prévention de la radicalisation sensible au genre

Les mouvements radicaux utilisent des images stéréotypées de la masculinité. Il faut y remédier en dotant les services spécialisés d'un savoir-faire en matière de genre et en formant les enseignants et les travailleurs sociaux dans ce domaine.

Contexte : école et formation

10. Des écoles sans violence

Les écoles doivent être exemptes de violence et de discrimination. Les enseignants doivent être formés à la gestion de la violence et des unités d'enseignement sur la gestion non-violente des conflits doivent être mises en place.

11. Formation des enseignant·e·s

Les enseignant·e·s doivent être capables de déconstruire les stéréotypes et d'enseigner des contenus neutres du point de vue du genre.

12. Contenus réfléchis sur le genre dans l'enseignement

Les élèves doivent apprendre comment la sexualité est façonnée. La réflexion sur le genre doit être intégrée dans les projets scolaires, et les manuels et le matériel pédagogique doivent être révisés.

13. Promotion d'un choix professionnel atypique du point de vue du genre

Pour réduire les stéréotypes de genre dans le choix d'une profession, il convient de mettre en place un service spécialisé et une plateforme de connaissances et d'établir un thème central dans des projets tels que la Journée nationale Futur en tous genres.

Contexte : culture, médias et art

14. Implication des organisations civiles

Les institutions culturelles et les médias doivent promouvoir la diversité. Pour ce faire, le réseau avec les organisations de déconstruction des images de genre doit être renforcé et les contenus sur le genre et les LGBTIQ doivent être encouragés.

Contexte : relations et famille

15. Protection contre la violence domestique et sexuelle

Les personnes concernées doivent être mieux protégées. Les lois doivent être adaptées afin de réduire les dépendances économiques. Les services de protection et de conseil doivent être développés.

16. Abandon du modèle du soutien de famille masculin

Une répartition égale du travail de soins doit être atteinte en rémunérant le travail de soins privé et en développant des offres de prise en charge abordables.

17. Présence parentale équivalente

Les deux parents doivent être présents de manière égale. La formation des pères et le congé parental selon le modèle de la Commission fédérale pour les questions familiales (38 semaines) doivent être encouragés.

Contexte : économie et monde du travail

18. Adaptation des conditions de travail

Une meilleure conciliation du travail rémunéré et du travail de soins doit être atteinte par un droit au travail à temps partiel, des modèles de temps de travail flexibles et l'égalisation des salaires entre les différents domaines professionnels.

19. Lutter contre la violence sur le lieu de travail

Le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et le mobbing sur le lieu de travail doivent être combattus par la mise en place de points de contact indépendants et par la sensibilisation des employeurs.

Contexte : société

20. Repenser l'image de la masculinité

Les images de la masculinité doivent être réfléchies et remodelées par des campagnes et des offres de formation qui présentent des modèles de rôles alternatifs.

21. Prendre davantage en compte l'intersectionnalité

L'imbrication du genre avec d'autres facteurs tels que la classe et l'origine doit être reconnue et adressée.

4. Évaluation sommaire

Dans le rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 19.3618 Graf Maya, les représentations de la masculinité favorisant la violence ont été identifiées comme l'une des causes des homicides commis sur des femmes dans le cadre domestique.

Les développements récents concernant la radicalisation et l'extrémisme, les attitudes et les expériences de violence des jeunes, ainsi que les nouvelles connaissances sur la violence et la discrimination dans l'Armée suisse et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, montrent que la prévention des représentations de la masculinité favorisant la violence est pertinente pour différents domaines de la société.

L'aperçu des approches de prévention identifiées (chapitre 2) montre qu'à ce jour, seules quelques approches prévoient explicitement le traitement des représentations de la masculinité favorisant la violence. La diffusion et l'extension de ces approches pourraient avoir un effet important sur le renforcement de la prévention dans ce domaine¹⁰.

En ce qui concerne les recommandations proposées par les experts (chapitre 3), les mesures suivantes sont mises en œuvre :

1. Formation initiale et continue des professionnelles et professionnels sensible au genre :

On attend d'une action sensible au genre de la part des professionnelles et professionnels un effet préventif important sur la violence fondée sur le genre. La qualification professionnelles et professionnels dans le cadre de leur formation initiale et continue joue un rôle important. Des effets directs ont été démontrés dans le travail avec les victimes et les auteurs de violence. Dans divers autres contextes de travail, une action sensible au genre de la part des professionnelles et professionnels comme par exemple le fait d'éviter la reproduction de stéréotypes sexuels traditionnels, permet d'escompter un effet préventif à long terme et à très large échelle contre la violence, le sexisme, la radicalisation et l'extrémisme.

- Les standards minimaux élaborés par le BFEG pour la formation initiale et continue de différents groupes professionnels en matière de violence spécifique au genre, sexuelle et domestique indiquent les contenus thématiques et les compétences qui devraient être transmis à chaque groupe professionnel en tant que connaissances de base pendant la formation ou en tant que connaissances spécifiques pendant la formation initiale et continue¹¹. La diffusion de ces standards minimaux a été définie comme un point fort du plan d'action national pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. Il sera décisif de savoir si l'on parvient à établir les connaissances et les compétences d'action chez tous les professionnels et à garantir leur application effective dans le quotidien professionnel.

¹⁰ En accordant des aides financières pour la prévention de la violence, le BFEG soutient des projets dans ce sens. Les projets soutenus peuvent être consultés sur : <https://projektsammlung.ch/fr/aides-financieres-pour-la-prevention-de-la-violence/>, par exemple « oui, non, peut-être » de NCBI, « fair-lieben » de jumpss, l'outil en ligne « #withyou » de Tech against Violence, des offres de formation continue sur les rapports médiatiques de l'Association DécadréE.

¹¹ Des standards minimaux sont actuellement disponibles pour les domaines professionnels suivants : droit, police, sage-femme, journalisme et médias, santé et soins, travail bénévole ; d'autres sont publiées en permanence, par exemple pour la migration, l'école et la pédagogie, le travail social, la médecine, la psychiatrie et la psychologie, la pharmacie et la droguerie, les employeurs, l'armée. Disponible sous : www.ebg.admin.ch > Violence envers les femmes et violence domestique > Publications sur la violence envers les femmes

2. Sensibilisation dans le cadre de campagnes

Pour modifier les conditions d'apparition de la violence (prévention primaire), les mesures de sensibilisation dans le cadre de campagnes revêtent une grande importance. En ce qui concerne les masculinités favorisant la violence, celles-ci doivent également agir sur les changements d'attitudes et de convictions et, finalement, sur les comportements.

- Le BFEG a été chargé par le Conseil fédéral de mettre en œuvre des campagnes de prévention régulières à l'échelle nationale contre la violence domestique, sexuelle et sexiste (motions 21.4418 Maret, 21.4470 de Quattro, 21.4471 Funiciello, 22.3011 CSEC-N). Les mesures prises dans le cadre de ce projet visent à sensibiliser un large public et doivent, outre la sensibilisation aux différentes formes de violence et à leurs graves conséquences inciter la population à réfléchir aux comportements stéréotypés au genre et favorisant la violence.

3. Amélioration des bases de données

La Suisse manque de données fiables permettant d'évaluer de manière fiable la diffusion des représentations de la masculinité légitimant la violence au sein de la population adulte et de les localiser de manière différenciée. Ces bases de données seraient essentielles pour un travail de prévention basé sur des preuves et adapté aux besoins.

- Le BFEG soutient par des aides financières un projet de recherche de männer.ch et de l'Université de Zurich qui étudie la diffusion des représentations de la supériorité, de la domination et de la souveraineté masculines au sein de la population suisse ainsi que le lien avec l'acceptation de la violence, les tendances à la violence et les actes de violence. Les résultats de l'enquête représentative auprès de la population doivent créer des bases pour une prévention (notamment primaire) plus ciblée de la violence spécifique au genre et de la violence domestique et sont attendues pour la fin de l'année 2026.

En ce qui concerne diverses recommandations, seules des parties ou des approches sont en cours de mise en œuvre, par exemple dans le cadre du Plan d'action national pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul¹², le Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent ou de la feuille de route de la Confédération et des cantons contre la violence domestique¹³. Cela concerne par exemple les recommandations relatives à l'école et à la formation ou au travail avec les personnes auteures de violence.

Comme le montre l'aperçu du chapitre 2, très peu de projets et d'offres dans le domaine de la prévention de la violence intègrent jusqu'à présent une perspective spécifique et sensible au genre. A l'inverse, la perspective de la prévention de la violence peut aussi être davantage prise en compte dans la promotion de l'égalité des genres, par exemple dans l'éducation sexuelle, dans la vie professionnelle ou dans les mesures visant à éliminer les stéréotypes de genre.

¹² Rapport intermédiaire disponible sur : www.ebg.admin.ch > Violence contre les femmes et violence domestique > Convention d'Istanbul

¹³ [Dialogue stratégique "Violence domestique"](#)